

ENCOURAGER LES PROJETS NUMÉRIQUES
ET SOLIDAIRES DANS LES FESTIVALS DE MUSIQUE



APPEL
À PROJET
2016 | 2017





1 UN APPEL À PROJET

PROPOSÉ PAR **FRANCE FESTIVALS**
AVEC LE SOUTIEN DE LA **FONDATION GROUPE EDF**
À L'ENSEMBLE DES FESTIVALS DE MUSIQUE
DE TOUTES ESTHÉTIQUES



2 3 PROJETS SÉLECTIONNÉS

PAR UN JURY



3 LA RUCHE

(**PLATEFORME COLLABORATIVE**)
PRÉPARATION DE LA CAMPAGNE,
COMMUNICATION ET ANIMATION
DE LA COLLECTE

4 CAMPAGNE DE CROWDFUNDING

(PAR ÉTAPES) ET APPEL À LA FOULE



1€ COLLECTÉ AUPRÈS
DE LA FOULE = 1€ ABONDÉ PAR
LA **FONDATION GROUPE EDF***

5 FONDS COLLECTÉS

SI LA PREMIÈRE ÉTAPE EST ATTEINTE,
LA LEVÉE DE FONDS ACQUISE EST CONSERVÉE



6 CONCRÉTISATION DU PROJET



Fest'Up: ENCOURAGER LES PROJETS INNOVANTS ET SOLIDAIRES DANS LES FESTIVALS DE MUSIQUE

Plus de 2300 festivals de musique animent chaque année la vie artistique et culturelle française. Témoinnant d'un renouvellement des pratiques culturelles, ils sont aujourd'hui des acteurs majeurs de démocratisation culturelle, forts de leur capacité à présenter des programmations inédites, ambitieuses et variées, à réunir tout à la fois des artistes reconnus et des jeunes talents, et à mobiliser une grande diversité de publics. Ces derniers constituent de véritables communautés éphémères, sorte de micro-laboratoires de société susceptibles de porter des projets forts de solidarité. S'appuyant sur cette vitalité, France Festivals souhaite encourager les projets innovants fondés sur les outils numériques qui permettent de mettre en place des nouveaux modes de solidarité vis à vis des publics les plus larges.

OBJECTIFS DU DISPOSITIF Fest'Up

1. Favoriser les projets innovants et solidaires dans les festivals

Afin de soutenir la force d'innovation des festivals de musique de toutes les esthétiques, France Festivals a souhaité accompagner les initiatives numériques solidaires, créatives et novatrices, en proposant un dispositif nouveau d'accompagnement et de financement.

Les projets soutenus auront pour thématique "solidarité et numérique" et devront :

- Penser le numérique dans les initiatives d'ouverture de la culture au plus grand nombre
- Mettre en synergie des forces vives sous le mode collaboratif et partenarial pour partager les grands enjeux de société liés à l'accès de la culture.

2. Garantir le succès des projets portés par les festivals grâce à un dispositif complet d'accompagnement

Afin d'optimiser les modalités de mise en œuvre des projets sélectionnés, France Festivals a conçu le dispositif en plusieurs volets :

- Lancement d'un appel à projet ouvert à tous les festivals de musique
- Sélection et labellisation de trois projets Fest'Up
- Soutien au financement des projets sélectionnés, grâce au lancement d'une plateforme collective de crowdfunding renforcée par un soutien de la **Fondation Groupe EDF**
- Création d'une RUCHE collective d'accompagnement pour les campagnes de levée de fonds lancées simultanément, pour les trois projets retenus, qui bénéficieront d'une expertise ciblée et d'un soutien actif de France Festivals et de ses partenaires tout au long de leur mise en œuvre.



Le crowdfunding, une solution dans le contexte financier actuel

Le crowdfunding s'impose aujourd'hui comme l'une des solutions financières d'avenir. Il s'inscrit en effet dans un contexte marqué à la fois par une contraction des ressources publiques et une intensification du "désir d'agir" d'une population en quête de sens. Les projets soutenus bénéficient ainsi d'une dynamique collective et d'un premier public constitué par la communauté de donateurs. Si cette méthode connaît un engouement sans précédent et de grandes réussites (des grandes institutions telles que le Louvre ou Versailles jusqu'à des organisations plus modestes y font appel), un accompagnement à sa mise en œuvre est nécessaire pour maximiser les chances de succès (aujourd'hui une campagne sur deux échoue du fait d'un manque de préparation, d'accompagnement et de suivi de la collecte).

La RUCHE : une expertise collective tout au long du projet

France Festivals accompagnera le dispositif dans tout son déroulement et mettra en œuvre, pour ce faire, des outils et une expertise pluridirectionnels (montage de projet, communication, relations presse...).

Lors d'un séminaire de deux jours, l'ensemble des acteurs concernés par la levée de fonds sera réuni pour co-élaborer la campagne de crowdfunding, définir les process, la planification et bénéficier de l'apport extérieur d'experts quant à la stratégie de levée de fonds, la communication, la mobilisation des réseaux...

En outre, le dispositif sera accompagné d'une mission presse et de la réalisation de films teasers professionnels réalisés par un prestataire pour soutenir le dispositif de communication associé à la campagne de levée de fonds.

Un événement sera organisé lors du lancement de la collecte.

Une dimension partenariale affirmée

France Festivals a souhaité que les projets soient créés dans une dimension partenariale affirmée tant au niveau des porteurs de projets que des organismes accompagnateurs :

- Ouverture des projets aux collectifs de festivals, qu'ils soient thématiques ou territoriaux
- Partenariat à construire avec un ou plusieurs acteurs du numérique
- Partenariat entre France Festivals et les 3 projets sélectionnés qui travailleront collectivement au sein de la RUCHE
- Partenariat avec la Fondation Groupe EDF qui souhaite qu'un salarié du groupe EDF accompagne la démarche aux côtés de la Fondation
- Partenariat avec le grand partenaire de France Festivals, la Fondation Crédit coopératif, qui soutient le développement des programmes innovants au sein du réseau.

La **Fondation Groupe EDF** soutient le progrès numérique, utilisant la révolution digitale comme un levier de renouveau de la cohésion sociale.

C'est à ce titre qu'elle accompagne le dispositif Fest'Up en fléchant une partie de la contribution, de manière opérationnelle, au co-financement des projets sélectionnés (1€ levé auprès de la foule génère 1€ de dotation de la Fondation Groupe EDF (dans la limite de la dotation prévue dans le règlement de l'appel à projet)).



DESCRIPTION TECHNIQUE DU DISPOSITIF

PRINCIPES DU DISPOSITIF

PROPOSEZ VOTRE PROJET!

Les candidatures pour l'appel à projet s'effectuent en ligne, à l'adresse suivante :

www.festup.fr

Le candidat devra présenter son projet ainsi qu'un budget détaillé et planifié

- Suite à l'appel à projet, ouvert gratuitement aux festivals de musique, et à la réception des candidatures en ligne, trois projets sont sélectionnés (voir conditions d'éligibilité et critères de sélection plus bas).
- Une convention de partenariat est signée entre France Festivals et les 3 porteurs de projets labellisés Fest'Up. Les festivals qui ne sont pas adhérents à France Festivals doivent intégrer le réseau pendant une durée minimale de 2 ans et bénéficieront de l'ensemble des services de la fédération.
- La campagne de levée de fonds est réalisée collectivement et simultanément pour les trois projets ; elle bénéficie de l'ingénierie et de l'expertise de personnalités qualifiées réunies au sein de la RUCHE.
- Chaque levée de fonds est segmentée par tranches, matérialisées par des étapes de financement au cours de la collecte ; les fonds restent acquis pour chaque tranche atteinte.
- Si la première tranche de la levée de fonds initialement affichée comme objectif n'est pas atteinte à la fin de l'échéance, la campagne est annulée et les donateurs remboursés.
- Les campagnes de financement pour les trois projets sont lancées simultanément.
- Les projets sont co-financés par la Fondation Groupe EDF. Ainsi, chaque euro donné par les internautes est abondé d'un euro versé par la Fondation Groupe EDF (*cf. règlement de consultation*).
- A compter du début de la campagne, le public dispose de 6 à 8 semaines pour participer à la levée de fonds.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITE

Les projets doivent répondre aux caractéristiques suivantes :

- S'inscrire dans la thématique du programme de Fest'Up.
Il s'agit de permettre la mise en place par un festival ou un collectif de festivals de solutions numériques innovantes visant à développer des actions solidaires vis à vis des publics afin de faciliter l'accès du plus grand nombre aux festivals et aux œuvres.

Les mots clés sont : numérique, solidarité, innovation, accès à la culture, collaboratif, partage, citoyenneté et inclusion sociale.



- Le festival ou le collectif doivent être éligibles fiscalement au dispositif du mécénat.
- Le mode de gestion du festival ou des festivals composant le collectif doit être désintéressé au regard de l'objet social.
- L'action proposée doit être une nouvelle action ou un nouveau développement d'une action portée par le festival ou le collectif de festivals.
- L'action doit associer un ou plusieurs partenaires du numérique.
- Le contenu doit être clairement identifiable (il ne peut en aucun cas s'agir d'une levée de fonds pour la conduite d'une édition du festival ou le fonctionnement d'une association ou d'un réseau)

LES ENGAGEMENTS DES FESTIVALS LABELLISÉS Fest'Up

Les porteurs de projets sélectionnés :

- Identifient un correspondant dans leur organisation comme relais.
- S'engagent à participer à l'élaboration collective de la campagne de collecte au sein de la RUCHE et à participer à une rencontre de 2 jours (15 et 16 mars 2017), pour co-construire les modalités de mise en œuvre.
- S'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour accompagner la levée de fonds (personne dédiée, mobilisation de ses différents cercles de spectateurs/ partenaires et suivi régulier de la campagne, suivi des plannings élaborés collectivement, reporting...)
- S'engagent à mentionner le label Fest'Up dans leurs outils de communication et à afficher les partenaires associés : France Festivals et la Fondation Groupe EDF.
- Mettent à disposition 10 invitations pour les partenaires de Fest'Up.
- Si le financement est réuni, les porteurs de projets éligibles au dispositif Fest'Up s'engagent à mettre en œuvre leur projet avant la fin de l'année 2018.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection des projets se fera suivant :

- La capacité à mettre le numérique au service d'un projet solidaire
- L'intérêt social
- Le caractère novateur du dispositif numérique
- Les modalités collaboratives de mise en œuvre
- L'originalité
- La qualité du projet
- La faisabilité technique et financière

PROCÉDURES DE SÉLECTION

La sélection se fera sur la base des dossiers reçus **jusqu'au 25 janvier inclus**.

Le jury sera susceptible d'auditionner les porteurs de projet.

Sélection de 3 projets en février (cf. calendrier en pièce jointe).



Fest'Up: CALENDRIER DU DISPOSITIF

Mois	Étapes du dispositif	Étapes d'accompagnement
Octobre	Lancement de l'appel à projet	Travail sur les fichiers de diffusion
Janvier	25 janvier : Clôture de dépôt des projets	Préparation de la campagne de communication "pré" et "pendant" la collecte
Février	Réunion du comité de sélection, annonce des 3 projets sélectionnés	
Mars	15 et 16 mars : Travail collaboratif au sein de la RUCHE	Création de la RUCHE et réunion des porteurs de projets sélectionnés avec les différents experts/ partenaires afin d'établir une feuille de route pour chaque projet, puis suivi individuel des projets sélectionnés Travail collaboratif de préparation de la campagne de collecte Tournage des capsules, films teaser Présentation des projets
Avril		Lancement de la première phase de communication Relations presse
Mai	Lancement de la campagne de levée de fonds de 6 semaines (lancement lors d'un événement organisé durant le salon Musicora)	Lancement de la deuxième phase de communication
Juin	Bilan de la campagne	
Juillet à fin 2018	Développement des projets, lancements successifs au fil de l'année en fonction des dates des festivals	Remise des dons



CANDIDATURE DE L'APPEL À PROJET

À DÉPOSER AVANT LE 25 JANVIER 2017

Nom du festival ou du collectif :

Adresse :

Structure juridique :

Identité de la personne ayant rempli le questionnaire :

Nom / Prénom :

Fonction :

Téléphone : Email :

Préciser le nom et la fonction de **la personne qui suivra la mise en œuvre du projet au titre du (des) festival(s)** :

(Interlocuteur technique pour la mise en place du dispositif, participation à un atelier de travail, déploiement de la stratégie de communication, animation des réseaux sociaux...)

Nom / Prénom :

Fonction :

Téléphone : Email :

Votre structure est-elle éligible au mécénat ?

Nom du/des partenaire(s) numérique(s) associé(s) :

Adresse :

Nom du référent :

Téléphone : Email :

Description de l'implication du (des) partenaire(s) dans le projet

.....
.....
.....
.....
.....



Présentation synthétique du projet

Nom du projet:

Le contexte /environnement du projet:

.....
.....
.....

La nature de l'action proposée:

.....
.....
.....

Impact et/ou rayonnement attendu du projet:

.....
.....

Envergure budgétaire du projet:

Budget global de l'opération:

Objectif financier de collecte par la levée de fonds Fest'Up:

Merci de joindre un budget très détaillé de l'opération en indiquant les postes des dépenses ainsi que les autres financements envisagés.

Calendrier d'action, une fois votre projet financé:

.....
.....
.....

Les signataires ci-après déclarent avoir pris connaissance des conditions de mise en œuvre de l'appel à projet Fest'Up et affirment remplir les conditions d'éligibilité au dispositif. Elles s'engagent sur la mise en œuvre de la totalité du projet présenté si le financement est réuni.

Fait à

Le:/...../.....

Pour le Festival ou le collectif de festivals¹

Pour le(s) partenaire(s) numérique(s)



¹ En cas de collectif, s'il n'existe pas de plateforme formalisée sous forme juridique, il sera sollicité la signature de l'ensemble des partenaires. L'ensemble des partenaires numériques doivent également signer le formulaire



France Festivals

Fédération Française des Festivals de Musique
et du Spectacle vivant

site	www.francefestivals.com
téléphone	01 56 81 01 05
fax	01 56 81 05 95
e-mail	administration@francefestivals.com
adresse	Hôtel de Massa 38, rue du Faubourg Saint-Jacques 75014 Paris



France Festivals est soutenu par:

**FONDATION
CREDIT COOPERATIF**
FONDATION D'ENTREPRISE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Culture
Ministère de la Communication